

Image not found or type unknown



Démission de l'armée de terre

Par **keni0ne**, le **19/02/2008** à **08:47**

Bonjours
Engagé en février 2003 au titre de sous-officier avec un contrat de 8 ans je souhaiterais mettre fin a mon contrat car on me propose un contrat dans le civil qui correspond mieux a mes attentes.
Pourrais-je connaitre mes options ,sachant que remboursé les primes ou autres ne me derange pas et que je vais refuser de passer l examen (BESTAT) qui conditionne la deuxieme parti de carriere .
Merci.